

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18607 - 72ÈME ANNÉE

Présentation des propositions en débat lors du 9e Congrès du PCR

Congrès du rassemblement pour la responsabilité des Réunionnais



Yvan Dejean et Maurice Gironcel ont présenté hier deux projets de thèse qui seront débattus lors du 9e Congrès du PCR, le 5 février prochain à Sainte-Suzanne.

Le Parti communiste réunionnais prépare activement son 9e Congrès qui se tiendra le 5 février à Sainte-Suzanne. Le moment est venu de débattre sur les documents qui seront la base du travail de l'instance suprême du Parti. Yvan Dejean et Maurice Gironcel, co-secrétaires généraux du PCR ont présenté hier à la presse deux projets de thèse du 9e Congrès qui seront discutées à partir d'aujourd'hui avec les militants lors des assemblées générales des 11, 12 et 13 janvier.

Yvan Dejean et Maurice Gironcel, co-secrétaires généraux du PCR ont tenu hier une conférence de presse. Le but de cette rencontre avec les journalistes était de présenter deux documents qui seront au centre des débats du prochain Congrès. Ce sont les thèses du 9e Congrès. Elles en sont encore au stade de projet. Une porte sur le rassemblement des Réunionnais pour la responsabilité, la seconde la situation internationale. Dans les deux cas, elles proposent une analyse et des propositions. Elles seront présentées lors de trois assemblées générales des militants du PCR qui se tiendront aujourd'hui à Sainte-Suzanne, demain au Port et après-demain à Saint-Pierre.

Ces réunions sont une des étapes préalables au 9e Congrès, qui s'inscrivent dans « une vie de parti très intense s'annonce », précise Yvan Dejean, « avec comme but de populariser le plus largement possible nos propositions ».

Yvan Dejean a tout d'abord évoqué la thèse présentant la situation dans le monde. Il rappelle que ce qui se passe sur la planète a des effets dans de nombreux domaines à La Réunion. Le PCR arrive à la conclusion que la ligne de force qui se dégage est que ce monde est dirigé par les forces de l'argent, avec des conséquences multiples. Par exemple, c'est l'exploitation des êtres humains dans l'unique but de servir un système basé sur le sur-profit, le système capitaliste. Ce dernier exploite les richesses de la terre et des travailleurs en dépouillant les États-nations. Or, si jusqu'à présent les dirigeants avaient des comptes à rendre à leur peuple, on observe que ces États se rendent complices des forces de l'argent et ne rendent plus compte aux peuples mais uniquement aux actionnaires qui dirigent les multinationales, précise le PCR.

Contre un monde dominé par l'argent

« Un exemple parlant est le BREXIT », ajoute le co-secrétaire général du PCR, « c'est une volonté populaire de dire non à ce système, par la remise en cause d'une politique ultra-libérale où l'humain n'avait plus sa place, et la démocratie en danger ». C'est à certains égards la même chose aux États-Unis, où Donald Trump apparaissait comme le candidat anti-système, « ainsi que la montée en Europe des extrêmes populistes qui ne sont pas une solution ».

Ce mode de développement crée des inégalités. L'ONU note que 2 % de la population mondiale possède 50 % des richesses du monde. Conséquence : un enfant meurt de faim toutes les 7 secondes.

Troisième conséquence de cette situation inégalitaire : ce modèle agresse la planète. Les objectifs ne sont pas la satisfaction des besoins humains, mais celle des actionnaires des grosses sociétés. C'est un système de production à l'opposé du développement durable et de la protection de l'environnement. Cela impacte la vie, avec l'accélération des changements climatiques.

« Nous communistes réunionnais nous ne pouvons

nous résigner à ces injustices, à ces inégalités, à ce monde d'oppression. À notre échelle, il est de notre devoir d'apporter une pierre à l'édification d'un autre monde », ajoute Yvan Dejean.

Autrement dit, « comme le disait Paul Vergès, face aux événements néfastes, aux conséquences du changement climatique, de la croissance démographique, de la révolution technologique qui vont bouleverser le monde, qui vont impacter La Réunion, nous avons à mener un combat sur un plan international pour sauver l'humanité ».

Le PCR veut apporter son soutien le plus total et sa solidarité à toutes les forces dans le monde et aux classes défavorisées qui luttent contre cette exploitation, ces inégalités, contre la mondialisation capitaliste. C'est la ligne qui sera portée au 9e Congrès. « Une ligne pour le respect des cultures, de l'identité, pour la protection de la Terre et de la vie, car nous n'avons qu'une planète, c'est notre bien à tous ».

Maurice Gironcel est revenu sur l'autre thèse, sur le thème « Rassembler les forces vives de La Réunion pour la responsabilité et le développement durable du pays ». Le co-secrétaire général du PCR rappelle qu'un tournant se dessine. À quelques semaines de l'arrivée d'un nouveau pouvoir en France, un constat toujours plus partagé émerge. C'est la nécessité d'un nouveau cadre. Certains disent que l'on manque de visibilité, d'autres que le système actuel est un système colonial, parlent d'acte 3 de la décentralisation ou d'émancipation. « N'est-il pas possible sur la base de ce constat, que toute La Réunion parle d'une même voix, quel que soit celui qui sera président de la République dans quelques semaines ? », interroge Maurice Gironcel qui poursuit, « c'est ce que le PCR appelle le rassemblement, le front uni le plus large possible, ne rejetant personne pour porter cette même voix à Paris ».

Rassemblement

Le PCR souligne que le moment est venu. Une fenêtre de tir se profile. « Rassembler pour plus de responsabilité est la thèse principale du Congrès. Le PCR a été créé en 1959. Il représente la force d'engagements d'hommes et de femmes pour que les Réunionnais vivent mieux. Cela a toujours été la démarche du PCR, et notamment de son fondateur Paul Vergès », poursuit le co-secrétaire général du PCR.

Dès 1946, ce rassemblement existait dans le CRADS, pour défendre La Réunion à partir d'une inspiration réunionnaise pour plus de justice sociale. Maurice Gironcel rappelle que les députés du CRADS sont allés défendre à Paris l'abolition du régime colonial et l'adoption du statut de département. Ce rassemblement allait au-delà des communistes. Cela a permis d'arracher le changement de statut.

En 1954, Paul Vergès avait réussi à unir planteurs, usiniers et ouvrier contre les banquiers pour sauver Quartier Français. Là aussi, le rassemblement avait gagné.

Edito

Halte au «clientélisme en col blanc»

Deux institutions présidées par Didier Robert étaient hier en grève : Kelonia et le musée de Stella. À l'appel du SAFPTR et de l'UR 974, les salariés de l'ancienne ferme tortue demandaient une revalorisation des salaires. Ils avaient déjà depuis longtemps alerté Didier Robert, PDG de la SEM Muséo, sur ces questions et disent n'avoir eu aucune réponse. La grève déclenchée hier a permis de renouer le dialogue et de signer un protocole d'accord.

À quelques kilomètres de là, à l'appel de l'UR 974, les travailleurs de Stella ont décidé de cesser le travail pour une autre question. Ils estiment que le directeur adjoint délégué de la SEM Muséo n'est pas là pour ses compétences mais pour des raisons politiques. Ils demandent donc son départ, et veulent aussi que des cadres compétents puissent pleinement exercer l'activité pour laquelle ils ont été embauchés. Le JIR précise que ce directeur adjoint délégué « était l'homme de terrain de Didier Robert à Saint-Paul ». Là aussi, la grève n'a duré qu'une journée, les travailleurs ayant obtenu satisfaction.

Ce mouvement social pose une nouvelle fois la question du clientélisme dans les collectivités et les structures qui en dépendent. Il révèle une corruption généralisée à tous les étages du système. En effet, ce sont bien souvent les « contrats-aidés », c'est-à-dire les travailleurs les plus précaires et les moins bien payés qui sont montrés du doigt quand il s'agit de dénoncer les « contrats-magouille » selon une expression de l'ancien préfet de La Réunion Maccioni. Or, le problème posé par les travailleurs de Stella est celui d'un « clientélisme en col blanc ». De telles méthodes ne sont pas sans conséquence sur la bonne marche d'un établissement public si des cadres ne sont pas embauchés en fonction de leur compétence mais selon leur appartenance politique.

Pour lutter contre le clientélisme, le PCR propose la création d'une instance paritaire chargée de gérer dans la transparence deux grands services d'intérêts publics destinés à pérenniser l'emploi de dizaines de milliers de travailleurs en « contrats aidés ». Cette mesure doit permettre de les libérer des pressions politiques qui n'ont pas leur place dans le travail, et d'empêcher des élus peu scrupuleux d'utiliser le chantage et les promesses d'emploi pour se tenter de garder leur poste. La grève de Stella souligne bien que le mal est profond, et nécessite une autre politique pour laquelle milite le PCR.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La création du PCR résulte de l'analyse selon laquelle l'assimilation et l'intégration amènent droit dans le mur. « Nous sommes dans une impasse, il faut autre chose », souligne Maurice Gironcel, « car ce système ne permet pas de relever tous les défis actuels ». Et de citer « un taux de chômage qui explose et qui frappe surtout la jeunesse ». Ainsi, 1463 emplois d'avenir arrivent en fin de contrat, sans solution autre que d'aller frapper à la porte de Pôle emploi.

Système dans l'impasse

La pauvreté touche 42 % des Réunionnais. La vie est chère. Le nombre de 115.000 illettrés ne descend pas. Le dirigeant communiste rappelle que près de 30.000 demandes de logements sociaux ne sont pas satisfaites, ce qui pose des problèmes de cohabitation. De plus, le volet B de la Convention canne 2015-2012 n'est pas signé, et cela à quelques mois de la fin du quota sucrier. Le PCR déplore aussi que les négociations des accords de partenariat économique avec les pays voisins se fassent dans le dos des Réunionnais.

Propositions pour une nouvelle politique

C'est pourquoi « le peuple réunionnais a le droit à la responsabilité pour conduire les affaires de son pays ». Le PCR estime qu'il est indispensable de rassembler les personnes, issues notamment des syndicats, associations, du monde économique et politique. L'objectif est de définir et de porter en commun un projet de développement durable, capable d'entraîner un changement aussi important qu'en 1946, date de l'abolition du statut colonial.

Ce projet le développement durable et solidaire concerne tout d'abord la responsabilité dans la gouvernance démocratique de La Réunion, avec une seule assemblée paritaire élue à la proportionnelle intégrale, dotée de compétences élargies. Le but est de permettre aux Réunionnais d'avoir des pouvoirs de décision sur

toute leur vie quotidienne.

Le PCR propose que cette assemblée dispose d'un fonds de développement basé sur les financements de l'Europe, de la France et de La Réunion.

Pour l'économie, le PCR propose notamment une conférence permanente sur la survie de la canne. Il plaide aussi pour une fiscalité adaptée à La Réunion en mettant au préalable tout sur la table. Le but est d'aller vers une autonomie fiscale.

Pour lutter contre la vie chère, le PCR lance l'idée d'aller s'approvisionner chez nos voisins plutôt qu'en Europe.

Dans ce projet de thèse, il demande que la route en mer fasse l'objet d'un audit financier et environnemental immédiat. Le PCR propose un véritable réseau de transport ferroviaire. Pour l'environnement, il met en avant la création d'un grand service d'intérêt public, ainsi que pour l'aide à la personne.

Enfin, le PCR propose que La Réunion puisse signer elle-même des accords dans différents domaines pour favoriser son intégration régionale.

C'est donc toute une série de propositions qui est en débat à partir de ce soir à l'occasion des assemblées générales organisées dans les différentes régions de l'île.

M.M.

In kozman pou la rout

« Si ou i rant an bèf, antansyon pa sort an biftèk ! »

Dopi près dé z' an, mi tourn an ron otour d'kozman-la épi mi mète ali par koté pars moin té i koné par kèl bout pran ali. Mé toudinkou konmsa, sanm pou moin sa in bon provèrb pars li amenn bon konsèy pou lo bon itilizèr d'kozman-la. Rant an bèf ? Zot i oi bien koman bann bèf i rant dann désèrtin péi i pratik sak i apèl bann kours toro : li fons droit dovan, avèk in fors épi in vitès inkroiyab, mé la plipar d'tan li rate son sib. Pars lo sib lé mobil, li kour pa droit, li shanj diréksyon, li fé dé fyink é lo pov toro i ariv pa trap ali. Lé sir ké dann in zé konmsa sé lo toro k'i sar pèrd sirtou si lo toréador i atann ali avèk in gran l'épé pou pèrs son kèr : pèrsé, li tonm. Pouf ! Dann lo l'arène é mi pans li lé zis bon pou fini an biftèk. Final de kont la vi lé konmsa ! Manyé la pasyans, manyé la riz, manyé la malis, ou lé pli sir d'gagné k'ansèrv solman la fors épi la raz.

NB Pasyans avèk longèr d'tan i fé plis ké la fors é ké la raz. In kozman La fontaine.

Toujours pas de projet de protocole d'accord conforme au résultat des discussions

Grève reconduite à Air Austral

Le 9e jour de grève à Air Austral a connu un important rebondissement hier. Le projet de protocole d'accord rédigé par la direction ne correspondait pas à ce qui avait été acté la veille à l'issue de la négociation avec les représentants des salariés. Ce fait a aggravé la crise de confiance entre la direction et les grévistes. Dans ces conditions, il était impossible à l'assemblée générale des grévistes de voter sur ce texte. Les travailleurs ont donc décidé de reconduire le mouvement. Ils n'excluent pas de recourir à de nouvelles actions pour avoir le droit de délibérer sur un texte qui reflète la réalité du résultat des négociations.

Au terme d'une longue négociation lundi soir, représentants des salariés et direction d'Air Austral avaient acté plusieurs avancées pour les travailleurs qui devaient être inscrites dans un projet de protocole d'accord. Ce document devait être soumis au vote d'une assemblée générale hier à 11 heures, décidant de la poursuite ou pas de la grève lancée le 2 janvier à l'appel de l'UNSA. Envoyé par la direction dans la nuit de lundi à mardi, le texte ne correspondait pas à ce qui était convenu. Hier, au bout de 9 jours de grève, force était de constater que la confiance envers la direction était rompue. C'est pourquoi les salariés ont décidé en fin de matinée de reconduire la grève tant que le projet de protocole d'accord ne correspondra pas à ce qui a été négocié. Une délégation s'est ensuite rendue dans le siège d'Air Austral pour demander le respect de ce qui a été acté.

Rappel de ce qui a été obtenu

Auparavant, une lecture du texte a été faite. Elle a permis de rappeler ce qui a été obtenu. Outre l'allègement du service à bord des avions pour compenser la baisse des effectifs, l'intégration progressive de 35 salariés en CDD depuis plusieurs années se fera. 10 d'entre eux seront embauchés immédiatement, puis

une seconde vague d'un nombre maximal de 5 quand sera connu l'effectif cible à la fin du mois. Enfin, une intégration progressive des 20 autres personnes en CDI à temps partiel, parallèlement à celle de jeunes en contrat de professionnalisation.

Un point dur reste la situation des travailleurs de Saint-Pierre. 13 PNC y sont basés, et cette affectation a entraîné pour eux une forte baisse de salaire. Certains doivent composer avec des revenus mensuels compris entre 800 et 1100 euros. Cette chute est due à une activité composée uniquement de moyen-courrier. Ces vols sont très courts, alors qu'une part importante du salaire d'un PNC est lié au nombre d'heures de vol. Pour ce point, l'objectif est d'avancer les négociations qui doivent être faites avec la direction pour arriver à compenser cette perte de rémunération. Sur cette base, les grévistes de Saint-Pierre sont prêts à voter sur le projet de protocole d'accord... qui s'est fait attendre toute la journée d'hier.

« Rien n'est exclu »

Parmi les principaux griefs des grévistes, le document annexé qui n'est pas conforme au résultat des discussions. Il s'agit du manuel commercial de bord qui décrit précisément le travail des personnels navigants commerciaux. Dans le protocole envoyé par la direction,

c'était quasiment le même que celui en vigueur.

Rappelons que la direction d'Air Austral refuse de revenir sur sa décision de diminuer le nombre des hôtesses et stewards en cabine. Les PNC ne veulent pas assurer à 11 ou 12 personnes le travail de 14. Un accord s'est donc dessiné sur l'allègement du service rendu à bord. Ce sont ces mesures qui doivent être inscrites dans le manuel commercial de bord, ce qui impose une réécriture de ce document.

Lassés de ces manœuvres, les salariés ont décidé hier de quitter le piquet de grève aux alentours de 17 heures. « On attendait quelque chose de bien établi. On va rentrer chez nous en attendant de recevoir un protocole de fin de conflit », indique Marie-Noëlle Wolff, déléguée syndicale UNSA. Et pour faire prendre conscience à la direction qu'il faut qu'elle cesse ses manœuvres, « rien n'est exclu ». L'idée d'un rassemblement aujourd'hui devant la préfecture est évoqué. Air Austral entre donc dans sa 10e journée de grève. Pendant ce temps, la direction continue de recourir à la compagnie Wamos pour assurer des vols vers la France.

M.M.

Oté

Si i vé kozé ? Alon kozé ! Amoins k'in pé nana par an dsou in plan an misouk !

Matant zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, figir aou mi sort lir ankor in kou dann témoignages in l'atak an règl kont Igète Bélo. Pou kosa ? Pars, sanm pou zot, sé madam-la ké la fé pèrd Paul Vergès dann z'éléksyon réjyonal l'ané 2010. Konm èl la fé pèrd Paul Vergès, sé èl la mète an plas Didier Robert épi sé aköz de sa ké Air-austral la na bèk dann in vois an isi é ké bann travayèr lé riskab anpèrd dé plime dann l'istoir. Lé drol sète afer-la, mé par l'fète mi pans pa k'i pé rékonsilyé, si shak foi k'i bite ansanm sé pou rapèl lo bann dézagréman l'avé dann lo pasé. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi antann aou bien mé konm d'abitid ou na out manyèr pèrsonèl pou prézant lé shoz. La pa par mank l'intélizans mé konm i di souvan dé foi, ou i fé lo bourik pou gingn in sipléman la paye - fèr l'ane pou an avoir lo foin.

Mé pou arvnir dsi la késtyonn rékonsilyasion, moin mi diré aou sé dé shoz k'i fé pa konmsa. I fo konète si ou i pans ankor parèy sansa non, si ou i aviz lo mèm bi sansa si ou i viz pa lo mèm bi, si ou lé dakor sansa si ou lé pa dakor dann out program politik.

Pou konète si ou lé dakor dsi in program i fo diskité, mé diskite avèk kosa ? Parti kominis nana in program ké li romète a-jour lo pli souvan posib, mé sak la kite lo parti sé konm k'i diré, pou désèrtin, zot na pi d'program ditou. Paul Vergès té i di souvan lo dézakor rant li épi d'ot lété politik. Donk si lé vré, i fo diskite dsi lo dézakor politik.

Lo PCR, pou son par, i vé prézant son program pou diskité. Si mi tronp pa, sa lété dann in apèl Elie Hoareau, lo prézidan. Alor si i vé diskité, alon diskité ! Si i vé kozé, alon kozé, mé la pa bézoin di z'afer konmsa dsi nou-amoins k'in pé l'avé in plan kashyété. In plan an misouk.

Justin